

Image not found or type unknown



La chienne de notre voisine vit chez nous

Par **Granrou kinblan**, le **20/09/2019** à **08:45**

Bonjour, je vis en Nouvelle Calédonie. Depuis plus d'un an la chienne de notre voisine à élu domicile chez nous. La voisine n'ayant pas les moyens, nous nous occupons du suivi vétérinaire de la chienn de depuis le début car même le carnet de soins est à mon nom. la chienne vit en permanence chez nous, nous la nourrissons, faisons son entretien comme si c'était la nôtre et cela dure depuis plus d'un an. Soudainement la voisine revendique sa chienn alors qu'elle ne s'en occupe jamais.

Que faire?

Merci

Stéphane Mitran